

Rapport d'activité



2012



association Vaudoise des archivistes

Association vaudoise des archivistes

14^{ème} rapport d'activité 2012

Mai 2013

Couverture : Sacra di San Michele, (photo mise à disposition par les archives de la Sacra di San Michele).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse de l'association :

**Association vaudoise des archivistes
Case postale 51
CH-1001 Lausanne**

www.archivistes.ch

ava@archivistes.ch

CCP : 60-377052-4

Cotisations

- **Membre individuel** Fr. 30.-- par an
- **Membre collectif et institution** Fr. 90.-- par an
- **Membre étudiant / chômeur** Fr. 20.-- par an

Rapport d'activité 2012

Table des matières

• Informations générales	1
• Table des matières	2
• « Connaissez-vous l'Association vaudoise des archivistes ? »	3 – 4
• Membres du comité	5 – 6
• Membres de l'Association au 31.12.2012	7 – 12
• Rapport d'activité 2012	13 – 14
• Comptes 2012 et rapport du trésorier	15 – 16
• Budget 2014	17
• Voyage aux archives d'Etat à Turin	18 – 20
• Panorama 2 : projet d'une plate-forme Internet dynamique en faveur des archives communales vaudoises	21
• « Comment faire du records management sans s'en rendre compte ». L'AVA et l'AAS représentées à Brisbane, en Australie	22 – 24
• Règlement du Prix AVA	25
• La photographie dans les centres d'archives publiques en Suisse : le cas des Archives cantonales vaudoises et comparaison des pratiques institutionnelles. Prix AVA 2012	26 – 27
• Les archives d'une fusion	28 – 30
• Bulletin d'adhésion à l'Association vaudoise des archivistes	31
• Bulletins de commande de brochures	32

CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES ?

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES,
CRÉÉE LE 1^{ER} OCTOBRE 1996 A POUR BUTS DE :**

- Permettre des rencontres et des échanges entre ses membres
- Diffuser des savoir-faire reconnus par la communauté professionnelle
- Développer des outils d'aide à la gestion des archives
- Participer aux réflexions sur le développement de l'activité archivistique dans le canton de Vaud
- Promouvoir la valeur et l'intérêt du patrimoine archivistique du canton de Vaud
- Faire connaître les formations et débouchés professionnels

NOUS ORGANISONS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Journées thématiques de formation – information, visites
- Publications
- Cours de paléographie
- Soutiens éditoriaux
- Participation à des groupes de travail

**L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES
REMPLETT CES OBJECTIFS EN
PARFAITE COMPLÉMENTARITÉ AVEC
CEUX DÉFENDUS PAR L'ASSOCIATION DES
ARCHIVISTES SUISSES, LES ARCHIVES COMMUNALES ET
LES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES**

L'ASSOCIATION EST LARGEMENT OUVERTE

- **AUX REPRÉSENTANTS DE PROFESSIONS VOISINES**

bibliothécaires, documentalistes, restaurateurs, conservateurs de musée ou de dépôts thématiques

- **AUX ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

Union des communes vaudoises, Association des secrétaires municipaux, Confrérie des préfets

- **AUX UTILISATEURS DES ARCHIVES**

lecteurs, érudits, étudiants, chercheurs, généalogistes, héraldistes

- **AUX DÉTENTEURS DE FONDS D'ARCHIVES**

familles, collectivités, entreprises soucieuses de préserver et de transmettre leur patrimoine

L'ASSOCIATION ENTEND VALORISER ET PORTER

À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC

LES RÉALISATIONS DE TOUS CEUX

QUI CONTRIBUENT À SAUVEGARDER

LA MÉMOIRE DE NOTRE CANTON

Membres du comité

Présidente

Mme Fabienne Chatelan

Archives communales de Morges
Ch. du Banc-Vert 5A
1110 Morges

Tél. 021 828'04'16
Fax 021 828'04'15
archives@morges.ch

Vice-présidente

Mme Cristina Bianchi

Archives de la Ville de Pully
Av. du Prieuré 2
Case postale 63
1009 Pully

Tél. 021 721'35'36
Fax 021 721'31'15
cristina.bianchi@pully.ch

Trésorier

M. Frédéric Sardet

Archives de la Ville de Lausanne
Rue du Maupas 47
1004 Lausanne

Tél. 021 315'21'21
Fax 021 315'21'20
frederic.sardet@lausanne.ch

Membres

M. Eloi Contesse

Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes-près-Renens

Tél. 021 316'37'11
Fax 021 316'37'55
eloi.contesse@vd.ch

Mme Lorraine Filippozzi

(dès juin 2012)

Archives communales
Ville de Vevey
Rue du Lac 2
1800 Vevey

Tél. 921 925'34'47

lorrainefilippozzi@gmail.com

Mme Catherine Guanzini

Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains
Hôtel de Ville – Place Pestalozzi
Case postale 355
1401 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 423'62'10

catherine.guanzini@yverdon-les-bains.ch

Mme Nadia Roch

Cinémathèque suisse
Centre d'archivage
Ch. de la Vaux 1
1303 Penthaz

Tél. 058 800 03 51

Fax 058 800 03 90

nadia.roch@cinematheque.ch

Secrétariat et comptabilité :

Mme Ruth Liniger
Route du Pavement 117
1018 Lausanne

Tél. : 021 647'12'05

rliniger@citycable.ch

Membres de l'Association au 31 décembre 2012

Membres collectifs (22 institutions) :

- Archives cantonales vaudoises, M. Gilbert Coutaz, rue de la Mouline 32, 1022 Chavannes-près-Renens
- Archives cantonales du Valais, rue des Vergers 7, 1950 Sion
- Archives historiques régionales, Mme Maria Costa, Via Ollietti 3, I-11100 Aoste
- Archives de la Ville de Lausanne, M. Frédéric Sardet, rue du Maupas 47, 1004 Lausanne
- Archives de la Ville de Sion, M. Patrice Tschopp, rue de la Tour 14, Case postale, 1950 Sion 2
- Association des Archives de la Commune de Martigny, Rue des Ecoles 3, 1920 Martigny
- Association des archivistes suisses (AAS), Secrétariat, c/o Büro Pontri GmbH, Solothurnstrasse 13, Postfach, 3322 Urtenen-Schönbühl
- Association vaudoise des secrétaires municipaux AVSM, M. Pierre-André Dupertuis, Greffe municipal, 1814 La Tour-de-Peilz
- Cinémathèque Suisse, Centre d'archivage, CP 5556, 1002 Lausanne
- DATAREC S.A., Mme Eveline Hasler, ch. de la Motte 5, 1024 Ecublens
- DOCUTEAM Sàrl, M. Baptiste de Coulon, Rue du Milieu 27, 2502 Bienne
- Établissement cantonal d'Assurance ECA, Secrétariat général, av. du Général-Guisan 56, Case postale 300, 1009 Pully
- Institut Benjamin Constant, UNIL, Bâtiment central, 1015 Lausanne-Dorigny
- La Source, École romande de soins infirmiers, Archives, Mme Séverine Allimann, av. Vinet 30, 1004 Lausanne
- Musée des arts et des sciences, M. Daniel Glauser, av. des Alpes 10, 1450 Sainte-Croix
- Musée Suisse de l'appareil photographique, Grande Place 99, 1800 Vevey
- Musée olympique, Quai d'Ouchy 1, Case postale 1121, 1001 Lausanne
- Nestlé S.A., M. Albert Pfiffner, av. Nestlé 55, 1800 Vevey
- Secur'Archiv S.A., M. Vincent Bruat, 55, rte des Jeunes, 1227 Carouge GE
- Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL), place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
- Tribunal fédéral suisse, Case postale, 1000 Lausanne 14
- Université de Lausanne, Service des Archives, M. Olivier Robert, Unicentre 214, 1015 Lausanne-Dorigny

Membres collectifs (149 Communes)

- Commune d'Aclens	La ferme de Commune	1123 Aclens
- Commune d'Apples	rte de Cottens 17, CP 130	1143 Apples
- Commune d'Arzier	rue du Village 22	1273 Arzier-le-Muids
- Commune d'Aubonne	place du Marché 12, CP 133	1170 Aubonne
- Commune d'Avenches	Rue Centrale 33, CP 63	1580 Avenches
- Commune de Bassins	place de la Couronne 4	1269 Bassins
- Commune de Baulmes	Hôtel de Ville	1446 Baulmes
- Commune de Begnins	route de St-Cergue 14	1268 Begnins
- Commune de Belmont-sur-Lausanne	rte d'Arnier 2, CP 64	1092 Belmont-sur-Lausanne
- Commune de Bercher	pl. du Collège 14, CP 10	1038 Bercher
- Commune de Bettens	ch. Neuf 1	1042 Bettens
- Commune de Bex	rue Centrale 1, CP 64	1880 Bex
- Commune de Bière	Hôtel de Ville	1145 Bière
- Commune de Blonay	route du Village 45, CP 12	1807 Blonay
- Commune de Bougy-Villars	pl. de l'Ancienne-Eglise 5	1172 Bougy-Villars
- Commune de Bourg-en-Lavaux	Rte de Lausanne 2, CP 112	1096 Cully
- Commune de Boussens	Grand'Rue 1	1034 Boussens
- Commune de Bremblens	rue du Pressoir 1	1121 Bremblens
- Commune de Bretigny-sur-Morrens	rue du Village 3B	1053 Bretigny-sur-Morrens
- Commune de Buchillon	rue Roger de Lessert 10, CP 34	1164 Buchillon
- Commune de Bullet	route de Sainte-Croix	1453 Bullet
- Commune de Bursinel	Maison de Commune	1195 Bursinel
- Commune de Bussigny/Lausanne	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 96	1030 Bussigny-près-Lausanne
- Commune de Chamblon	rue du Village 1	1436 Chamblon
- Commune de Champagne	rue du Village 1	1424 Champagne
- Commune de Chardonne	rue du Village 19, CP 31	1803 Chardonne
- Commune de Chavannes-le-Veyron	rue des Fontaines 17	1148 Chavannes-le-Veyron
- Commune de Chésereux	rue du Vieux-Collège 38	1275 Chésereux
- Commune de Chevroux	Case postale 52	1545 Chevroux
- Commune de Chigny	rue des Vignerons 3	1134 Chigny
- Commune de Coinsins	rue des Fontaines	1267 Coinsins
- Commune de Commugny	rte de Coppet 10	1291 Commugny
- Commune de Concise	En Chenaux 8, CP 102	1426 Concise
- Commune de Coppet	Grand'Rue 65	1296 Coppet
- Commune de Corcelles/Payerne	rue du Collège 5, CP 34	1562 Corcelles-près-Payerne
- Commune de Corseaux	rue du Village 4	1802 Corseaux
- Commune de Corsier-sur-Vevey	rue du Château 4, CP 75	1804 Corsier-sur-Vevey
- Commune de Cossonay	rue Neuve 1	1304 Cossonay
- Commune de Crissier	ch. de Chisaz 1, CP 146	1023 Crissier
- Commune de Croy	rue des Fontaines 12	1322 Croy
- Commune de Cuarnens	rte de l'Isle 2	1148 Cuarnens
- Commune de Cudrefin	Grand Rue 2, CP 1011	1588 Cudrefin
- Commune de Cugy	rue du Village 13, CP 23	1053 Cugy
- Commune de Daillens	rue J.-Villard Gilles 3	1306 Daillens
- Commune de Denges	Ancien Collège	1026 Denges
- Commune de Duillier	ch. de Panlièvre 14, CP 29	1266 Duillier

- Commune de Dully	rte de Bursinel 29, CP 36	1195 Dully
- Commune d'Echallens	place du Château 4, CP 11	1040 Echallens
- Commune d'Echichens	route du Village 16	1112 Echichens
- Commune d'Ecublens	Mon Repos, CP 133	1024 Ecublens
- Commune d'Essertines/Yverdon	rue du Milieu 7	1417 Essertines-sur-Yverdon
- Commune d'Etoy	pl. Saint-Jaques 3	1163 Etoy
- Commune d'Eysins	rue du Vieux-Collège 1	1262 Eysins
- Commune de Faoug	rte de Salavaux 1a	1595 Faoug
- Commune de Fey	rue de l'Ancien Four 6	1044 Fey
- Commune de Founex	rte de Châtaigneriaz 2	1297 Founex
- Commune de Froideville	rue du Village 16	1055 Froideville
- Commune de Genolier	place du Village 5	1272 Genolier
- Commune de Gimel	Case postale 68	1188 Gimel
- Commune de Gingins	rte de Trélex 4, CP 52	1276 Gingins
- Commune de Gland	Grand-Rue 38	1196 Gland
- Commune de Goumoëns	rue Château-Dessus 1, CP 11	1376 Goumoëns-la-Ville
- Commune de Grandcour	Case postale 35	1543 Grandcour
- Commune de Gryon	Maison de commune	1882 Gryon
- Commune de Jongny	rte Châtel-St-Denis 38, CP 80	1805 Jongny
- Commune de Jorat-Menthue	rue du Collège 5	1062 Sottens
- Commune de Jouxens-Mézery	ch. de Beau-Cèdre 1	1008 Jouxens-Mézery
- Commune de Juriens	Rue du Collège 1	1326 Juriens
- Commune de La Rippe	rue des Quatre-Fontaines 2	1278 La Rippe
- Commune de La Sarraz	Grand-Rue 1	1315 La Sarraz
- Commune de La Tour-de-Peilz	Grand-Rue 46, CP 144	1814 La Tour-de-Peilz
- Commune de L'Abbaye	rte de l'Hôtel-de-Ville 14	1344 L'Abbaye
- Commune de Lavey-Morcles	rue Centrale	1892 Lavey-Morcles
- Commune de Lavigny	rue de l'Eglise 2	1175 Lavigny
- Commune de Le Mont-sur-Lausanne	rte de Lausanne 16	1052 Le Mont-sur-Lausanne
- Commune de Le Vaud	Case postale 31	1261 Le Vaud
- Commune de Leysin	Maison de Commune	1854 Leysin
- Commune de L'Isle	Place du Château 7, CP 14	1148 L'Isle
- Commune de Lonay	place de l'Eglise 3	1027 Lonay
- Commune de Lucens	place de la Couronne 1, CP 95	1522 Lucens
- Commune de Lully	Case postale 43	1132 Lully
- Commune de Lussy-sur-Morges	rte de Lully 2	1167 Lussy-sur-Morges
- Commune de Lutry	Le Château, CP 190	1095 Lutry
- Commune de Marchissy	place du Tilleul 6	1261 Marchissy
- Commune de Mézières	rue du Général-Guisan 4, CP 80	1083 Mézières
- Commune de Mies	rue du Village 1	1295 Mies
- Commune de Mollens	Administration communale	1146 Mollens
- Commune de Montagny-Yverdon	Clos-Lucens 1	1442 Montagny-près-Yverdon
- Commune de Montherod	rte de Gimel 3	1174 Montherod
- Commune de Montillier	rte de Sugnens 4, CP 50	1041 Poliez-le-Grand
- Commune de Montreux	Grand'Rue 73, CP 1117	1820 Montreux
- Commune de Montricher	rue du Bourg 3	1147 Montricher
- Commune de Mont-sur-Rolle	rte du Château 1, CP 68	1185 Mont-sur-Rolle
- Commune de Morges	pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 395	1110 Morges 1

- Commune de Morrens	pl. du Village 1	1054 Morrens
- Commune de Moudon	pl. Hôtel de Ville 1, CP 43	1510 Moudon
- Commune de Noville	Le Collège 1	1845 Noville
- Commune de Nyon	pl. du Château 3	1260 Nyon
- Commune d' Ollon	Bâtiment administratif, CP 64	1867 Ollon
- Commune d' Ormont-Dessus	Maison de commune	1865 Les Diablerets
- Commune d'Oron	Case postale 35	1607 Palézieux-Village
- Commune de Paudex	rte de la Bordinette 5	1094 Paudex
- Commune de Payerne	Hôtel de Ville, CP 112	1530 Payerne
- Commune de Penthalaz	place Centrale 5	1305 Penthalaz
- Commune de Prangins	La Place, CP 48	1197 Prangins
- Commune de Préverenges	rue de Lausanne 23, CP 96	1028 Préverenges
- Commune de Prilly	rte de Cossonay 40, CP 96	1008 Prilly
- Commune de Provence	rue Centrale 2	1428 Provence
- Commune de Pully	av. du Prieuré 2, CP 63	1009 Pully
- Commune de Rances	rue du Collège 2	1439 Rances
- Commune de Renens	rue de Lausanne 33	1020 Renens
- Commune de Roche	Les Saulniers, CP 27	1852 Roche
- Commune de Rolle	Grand-Rue 44	1180 Rolle
- Commune de Romainmôtier-Envy	place du Bourg 7	1323 Romainmôtier-Envy
- Commune de Romanel/Lausanne	ch. du Village 24	1032 Romanel-sur-Lausanne
- Commune de Rougemont	Case postale 16	1659 Rougemont
- Commune de Savigny	rte de Mollie-Margot 4, CP 136	1073 Savigny
- Commune de Sévery	rue du Record Chauvet 8 a	1141 Sévery
- Commune de St-Barthélemy	rte du Village 82	1040 Saint-Barthélemy (VD)
- Commune de St-Cergue	Place Sy-Vieuxville 1, CP 103	1264 Saint-Cergue
- Commune de Ste-Croix	rue Neuve 10, CP 221	1450 Sainte-Croix
- Commune de St-Légier-La Chiésaz	rte des Deux-Villages 23	1806 Saint-Légier-La Chiésaz
- Commune de St-Prex	ch. de Penguey 1A, CP 51	1162 Saint-Prex
- Commune de St-Saphorin (Lavaux)	chemin de l'Ancien Collège	1071 Saint-Saphorin (Lavaux)
- Commune de St-Sulpice	rue du Centre 47, CP 201	1025 Saint-Sulpice (VD)
- Commune de Sullens	rue du Château 2, CP 12	1036 Sullens
- Commune de Tartegnin	place du Collège 1	1180 Tartegnin
- Commune de Thierrens	rue de la Porte 3, CP 80	1410 Thierrens
- Commune de Trélex	place de la Tour 6	1270 Trélex
- Commune de Treycovagnes	Grand-Rue 26	1436 Treycovagnes
- Commune de Valbroye	rue du Collège 16, CP 56	1523 Granges-Marnand
- Commune de Valeyres-Montagny	rue de la Butte	1441 Valeyres-sous-Montagny
- Commune de Valeyres-Rances	rue du Village 3	1358 Valeyres-sous-Rances
- Commune de Vaulion	place de l'Hôtel de Ville 1	1325 Vaulion
- Commune de Vaux-sur-Morges	Le Collège	1126 Vaux-sur-Morges
- Commune de Vevey	Rue du Lac 2, CP 1240	1800 Vevey
- Commune de Veytaux	rue du They 1	1820 Veytaux
- Commune de Villars-le-Terroir	rue du Midi	1040 Villars-le-Terroir
- Commune de Villars-Sainte-Croix	Au Village 23	1029 Villars-Sainte-Croix
- Commune de Villars-sous-Yens	pl. de l'Église 1	1168 Villars-sous-Yens
- Commune de Villeneuve	Case postale 16	1844 Villeneuve
- Commune de Vufflens-la-Ville	rue de la Poste 10, CP 25	1302 Vufflens-la-Ville

- Commune de Vulliens	route du Village 21 b	1085 Vulliens
- Commune de Vullierens	rue de l'Eglise 6	1115 Vullierens
- Commune de Vully-les-Lacs	rte d'Avenches 11, CP 67	1585 Salavaux
- Commune de Yens	chemin de la Poste 2, CP 38	1169 Yens
- Commune d' Yverdon-les-Bains	Hôtel de Ville, CP 355	1401 Yverdon-les-Bains
- Commune d' Yvonand	av. du Temple 8	1462 Yvonand
- Commune d' Yvorne	La Grappe 2	1853 Yvorne

Membres individuels (89)

- Ahonyo Seyena	- Gilliéron Christian
- Altenburger-Hasani Joëlle	- Giorgianni Michèle
- Althaus Dominique	- Grange Didier
- Aubert Jean-Luc	- Grodecki Christophe
- Bally Daniel	- Grote Michèle
- Bardel Philippe	- Guanzini Catherine
- Béguelin Marcel	- Guignard Henri-Louis
- Benoit Sarah	- Guignet Janine
- Bize Philippe	- Guillot Vincent
- Bourban-Mayor Elisabeth	- Guisan Marjolaine
- Burgy François	- Guisolan Jérôme
- Busset Mary-Claude	- Hausmann Germain
- Buxcel Emile	- Humbert Madeline
- Calisto Acacio	- Jacot Jean-François
- Carruzzo Sabine	- Kupfer Maurice
- Chapuisat Jean-Pierre	- Le Comte Guy
- Chetelat Norbert	- Lüthi-Graf Evelyne
- CHUV centre codage-archivage médical	- Magnin Eric
- Claudet René	- Maillard Jean-Pierre
- Commune de Penthérez	- Mottier Hélène
- Contesse Eloi	- Nestlé SA – Lavanchy Lisane
- Cosandey Roland	- Nicod Jean-Marc
- Coutaz Gilbert	- Parrat René
- D'Amico Daniel	- Pflug Léopold
- De Icco Fabrice	- Pictet Robert
- de Mulinen Pascale	- Piguet Lucien
- de Tschärner Emmanuel	- Raymond Denyse
- Defferrard Florian	- Renaud Rémi
- Denebourg Hélène	- Renevier Laurent Christian
- Depoisier Michel	- Reymond Pierre-André
- Dessonnaz Jean-Daniel	- Riolo Charles C.
- Detrey Sophie	- Roch Nadia
- Develey Yvette	- RoCHAT Loïc
- Dubath Jean-Yves	- RoCHAT Rémy
- Ducraux Louis	- Rugg Marcel
- Duruz Olivier	- Seewer Bourgeois Eveline
- Favez Pierre-Yves	- Spitalé Erard Muriel – mse Conseil
- Favre Jacqueline	- Steudler Brigitte
- Feihl Olivier	- Tâche Fabienne
- Filippozzi Lorraine	- Tissot Laurent
- Forestier Pierre	- Tourn Christine
- Freymond Pierre	- Voruz Serge
- Frochaux Pierrette	- Vuilleumier Christophe
- Geiser Anne – Cabinet des médailles	- Würflger André
	- Zbinden Annelise

Membre étudiant (1)

- Rairoux Elodie

Une institution, une commune, quatre membres individuels et un membre étudiant ont rejoint notre association en 2012.

Un membre étudiant est devenu membre individuel.

Une commune et trois membres individuels ont quitté l'association.

Statistique des membres :

Membres collectifs, institutions :	22
Membres collectifs, communes :	149
Membres individuels :	89
Membres étudiants/chômeurs :	1
	—
Total membres au 31 décembre 2012	261
=====	===

au 30.06.2001 = 250 membres
au 25.05.2002 = 256 membres
au 14.06.2003 = 254 membres
au 31.12.2004 = 260 membres
au 31.12.2005 = 264 membres
au 31.12.2006 = 267 membres
au 31.12.2007 = 268 membres
au 31.12.2008 = 260 membres
au 31.12.2009 = 261 membres
au 31.12.2010 = 262 membres
au 31.12.2011 = 258 membres

Rapport d'Activité 2012

En 2012, le comité s'est réuni à 5 reprises.

En raison des liens historiques entre la Maison de Savoie et le Canton de Vaud, le comité souhaitait offrir à ses membres l'occasion de visiter les archives d'Etat de Turin. L'opportunité de se rendre dans la capitale piémontaise s'est présentée à l'occasion d'une exposition d'archives exceptionnelle que nous avons pu découvrir sous la houlette de son directeur, Monsieur Marco Carassi. Au cours de ces trois jours, les 31 participants ont bien sûr admiré d'autres trésors culturels de la ville et des environs (voir compte rendu de Cristina Bianchi). Cette sortie a été très appréciée et l'expérience sera certainement renouvelée.

Le 22 juin, M. Olivier Robert, chef du Service des archives de l'Unil, nous a accueillis à l'Université de Lausanne (UNIL), sur le site de Dorigny, où s'est déroulée notre assemblée générale. Raphaël Mottier, consultant en système d'information au Service des archives de l'UNIL a fait une présentation de l'informatisation de ce service, notamment en ce qui concerne l'implantation d'une gestion électronique de données. Une visite guidée des archives, comprenant l'atelier de scannage, a clos la journée.

En 2012, le comité a décidé de la création d'un Prix AVA. Doté d'un montant de 600 francs, il a pour but de récompenser un travail de bachelor ou de master effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. La première lauréate est Mme Céline Walder, qui s'est distinguée par un travail sur le traitement des archives photographiques. Elle analyse les différentes pratiques institutionnelles dans les centres d'archives publiques en Suisse, dont celui des Archives cantonales vaudoises. En créant ce prix, nous souhaitons tisser des liens avec les différents acteurs du métier d'archiviste et renforcer la reconnaissance de la formation professionnelle.

Les travaux du groupe de travail « Panorama 2 » se sont poursuivis. Ce projet permettra la saisie et mise à jour des inventaires des Archives communales par les préposés communaux aux archives (professionnels ou non). L'idée est de mettre à disposition du public une plate-forme Internet pour accéder aux inventaires des archives communales vaudoises (voir rapport de M. Eloi Contesse).

Mme Karine Crousaz, Docteur en Lettres, enseignante de paléographie moderne à l'Université de Lausanne, a donné le cours annuel de paléographie les 6, 20 et 27 septembre. Cette année, l'accent a été mis sur l'étude de textes de personnalités religieuses du 16ème siècle. Le cours s'est déroulé à Pully (Maison Pulliérane) et a été suivi par 17 participants.

A la demande plusieurs membres de l'association, le comité a décidé d'organiser à nouveau un cours de restauration de base. L'objectif est de montrer à des non-spécialistes comment, dans les limites de leur champ d'intervention, effectuer des réparations simples, des bricolages utiles dans le travail quotidien des archivistes et donner des informations sur les différents matériaux. Comme en 2009, c'est Mme

Chantal Karli, restauratrice à Lausanne, qui s'est chargée de donner le cours suivi par 15 personnes. Pour cette édition, une contribution de Fr. 30.-- a été demandée.

Au cours de l'année, le comité a enregistré une arrivée et un départ. Mme Lorraine Filippozzi, archiviste à la ville de Vevey, a été officiellement admise comme nouvelle membre du comité de l'AVA lors de l'assemblée générale du mois de juin. En raison d'une surcharge de travail, M. Eloi Contesse, archiviste cantonal, a donné sa démission pour la fin 2012. M. Contesse était entré au comité en 2010. Ce dernier le remercie pour son engagement et conservera des liens étroits avec lui.

Fabienne Chatelan,
présidente

Bilan au 31 décembre 2012

Soumis à l'assemblée générale ordinaire à Yverdon-les-Bains le 28 juin 2013

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
1000 Compte de chèque 60-377052-4 (0,050%)	6'799.44	
1005 Compte de chèque 92-716688-9 « E-Deposito » (0.625%)	53'857.70	
1020 Impôt anticipé à récupérer	113.85	
1051 Débiteurs membres	150.00	
2100 Transitoires passifs		7'297.05
Capital au 1.1.2012	46'805.82	
2400 Bénéfice de l'exercice 2012	<u>6'818.12</u>	
2500 Capital au 31.12.2012		53'623.94
	60'920.99	60'920.99
	=====	=====

Compte de pertes et profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

	<u>Doit</u>	<u>Avoir</u>
600 Cotisations des membres		17'910.00
610 Dons des membres		120.00
620 Ventes brochures		20.00
630 Intérêts sur CCP		331.30
 <u>Frais généraux</u>		
400 Frais de bureau	966.75	
405 Impressions - rapport annuel, manuel pratique, adhésions AVA	1'859.35	
410 Frais de séances comité	479.00	
415 Activités et manifestations y compris AG :		
- Voyage à Turin	541.06	
- Cours de Paléographie	570.00	
- Restauration de base Mme Karli	<u>855.00</u>	1'966.06
416 Prix AVA – Mme Céline Walder	600.00	
420 Ports et taxes postales	1'035.02	
425 Site Internet www.archivistes.ch	1'747.00	
430 Cotisations aux associations	210.00	
440 Salaires	2'700.00	
450 Soutiens	0.00	
460 Divers frais	0.00	
	11'563.18	18'381.30
490 Solde pour balance : bénéfice	6'818.12	
	18'381.30	18'381.30
	=====	=====

Rapport du trésorier – Exercice 2012

L'année 2012 a renoué avec les chiffres noirs. L'exercice a été clôturé avec un bénéfice net de Sfr. 6'818.12. De ce fait, le capital de l'association ouvert le 1.1.2012 avec Sfr. 46'805.82 se monte à Sfr 53'623.94 au 31 décembre 2012.

Depuis l'exercice 2009, le budget de l'AVA est géré de manière équilibrée et parfaitement maîtrisée. Le résultat de l'exercice est conforme aux attentes.

Le volume des recettes reste stable à plus de 18'000 francs, un montant qui fonde la préparation des budgets.

Le bénéfice est essentiellement lié à l'absence de soutiens externes et à la modestie des frais d'impression durant l'année ainsi que des coûts salariaux. Parmi les postes nouveaux, le montant du prix AVA décerné pour la première fois en 2012 à une étudiante de la HEG de Genève.

Parmi les dépenses notables de l'année, il faut relever les cours organisés par l'association (paléographie et restauration de base) ainsi que le voyage à Turin, des opérations qui ont toutes rencontré un beau succès.

A relever enfin que la mise en place du projet Panorama 2 justifie des passifs transitoires liés à la quote-part versée par les communes participantes au projet. Ces sommes seront gérées par la suite dans le cadre d'un compte spécifique, en accord avec le comité de l'AVA.

Le budget 2014 est toujours équilibré, autorisant comme par le passé, des activités autofinancées de l'ordre de Sfr. 5000.-.

En somme, sans chercher à thésauriser inutilement, l'activité de l'association dispose d'une marge de manœuvre solide pour faire face à des besoins extraordinaires, le cas échéant.

Frédéric Sardet,
trésorier

Budget pour l'année 2014

Soumis à l'assemblée générale ordinaire à Yverdon-les-Bains le 28 juin 2013

	Budget 2014	Comptes 2012	Comptes 2011
Recettes			
600 Cotisations des membres	18'000.00	17'910.00	17'675.00
610 Dons des membres	100.00	120.00	190.10
620 Ventes brochures	0.00	20.00	260.00
630 Intérêts sur CCP	300.00	331.30	472.55
<i>Total des recettes</i>	18'400.00	18'381.30	18'597.65
Dépenses			
400 Frais de bureau	1'000.00	966.75	886.70
405 Impression dossiers/rapport	2'000.00	1'859.35	7'842.40
410 Frais de séances comité	500.00	479.00	416.10
415 Activités et manifestations y compris AG	2'500.00	1'966.06	805.00
416 Prix AVA	600.00	600.00	0.00
420 Ports et taxes postales	1'500.00	1'035.02	1'638.14
425 Site Internet www.archivistes.ch	500.00	1'747.00	197.00
430 Cotisations aux associations	200.00	210.00	210.00
435 Achat matériel de bureau	2'000.00	0.00	0.00
440 Salaires	3'500.00	2'700.00	2'975.00
450 Soutiens divers	4'000.00	0.00	4'826.78
460 Divers	100.00	0.00	424.95
<i>Total des charges</i>	18'400.00	11'563.18	20'222.07
Solde pour balance : bénéfice	00.00	6'818.12	
Solde pour balance : perte	00.00		1'624.42

Voyage aux archives d'Etat à Turin

Deuxième excursion récréative proposée par l'AVA, du 27 au 29 janvier 2012, le voyage à Turin a rencontré un grand succès avec 31 participants, malgré le froid et la neige qui nous ont montré l'ancienne capitale savoyarde sous un aspect peu habituel.

Stop indispensable à l'aller, nous avons d'abord visité la Sacra San Michele, abbaye bénédictine d'époque médiévale érigée sur un pic rocheux qui domine la vallée du Pô, à 30 kilomètres de Turin (cf. image de couverture). La Sacra est dédiée à Saint Michel parce qu'elle est née et a grandi avec son histoire et ses structures autour du culte de Saint Michel, qui arriva dans le Val de Suze au V^e ou VI^e siècle. Son emplacement sur un terrain élevé et dans un cadre hautement suggestif, rappelle immédiatement les deux établissements de l'Archange Michel du Gargano (Pouilles, Italie) et de Normandie (France). Fondée entre 983 et 987 sur l'éperon rocheux du mont Pirchiriano, elle est au centre d'un itinéraire de pèlerinage de plus de deux mille kilomètres qui relie presque toute l'Europe occidentale du Mont-Saint-Michel à Monte Sant'Angelo.

Entrant par la façade massive surplombant le vide, puis le grand escalier des morts où les plus méritants étaient inhumés, passant sous le portail du Zodiaque, les chapiteaux historiques et symboliques, puis le portail roman décoré d'une tête de moine encapuchonné, nous arrivons enfin, un peu essoufflés, à la basilique romano-gothique qui cache les trésors de trois époques différentes. Entre autres, au fond de la nef centrale de l'église s'ouvre un milieu à plan irrégulier appelé " Vieux Chœur ". C'est ce qui reste de l'église d'Ugone (comte Hughes de Montboissier qui en a commencé la construction comme pénitence, vers 983-987), lieu où abonde le matériel pictural de fin du XV^e siècle et début du XVI^e siècle. Aujourd'hui, il accueille dix des seize sarcophages de pierre contenant les dépouilles des princes de la famille de Savoie transférées de la cathédrale de Turin le 25 octobre 1836, quand le roi Charles Albert les donna « pour conservation », avec le monastère entier, aux religieux Rosminiens.

Récemment, de nombreux volontaires ont travaillé au catalogage des livres de la bibliothèque, qui s'est enrichie au fil des siècles. *"J'ai deux pièces pleines de livres et je ne les ai pas tous lus encore, mais je les étudie chaque jour. Il n'existe pas de livre sur la terre que je n'aie pas..."*, disait Benoît, le Prieur de Saint Michel, aux représentants des grandes abbayes bénédictines de l'Europe réunis en concile à Limoges en 1031.

Il est temps de redescendre à la capitale piémontaise pour s'installer. Le lendemain, rendez-vous à Piazza Castello avec le directeur des archives d'Etat, Marco Carassi. Ses collègues et lui ont travaillé plusieurs années à la préparation d'une exposition intitulée « Le théâtre des sciences et des arts », qui met en valeur le rôle politique et éducatif des bibliothèques et archives d'Etat du XVI^e au XIX^e siècle, et permet de montrer au public toutes sortes de trésors sur différents supports.

Dans les salles du palais des Archives Royales, une fascinante exposition propose aux visiteurs des livres, des manuscrits et des dessins réunis par une histoire commune. Elle démontre la grande richesse accumulée dans les bibliothèques (qui incluent également les archives) de l'État de Savoie entre 1559 et 1861, et comment les idées circulaient de l'Europe vers le Piémont et vice-versa.

Il y a trois raisons qui inspirent généralement la collecte des œuvres et documents à travers les siècles : nourrir la culture des princes et montrer la magnificence de la dynastie, former la classe dirigeante, et soutenir les activités du gouvernement.

Manuscrits grecs et latins, manuscrits enluminés, livres imprimés, incluant beaucoup d'incunables, textes juridiques, atlas géographiques, manuels sur l'art de la guerre, traités scientifiques et religieux, dessins d'architectes et de virtuoses de la décoration racontent les choix faits par les souverains, les bibliothécaires, les commerçants pour répondre aux besoins d'un savoir utile au progrès de l'Etat, qui peu à peu, au cours des âges, propose de nouvelles exigences et appelle à de nouvelles politiques qui sont plus adaptées aux nouveaux défis. Des documents, des gravures et de la correspondance avec le Pays de Vaud ont été mis en évidence. Dans l'exposition, les livres "parlent" d'eux-mêmes et de leurs auteurs à travers un système ingénieux de communications multimédias.

Dans le cadre de la célébration des 150 ans de l'unité nationale italienne, il était intéressant de redécouvrir ce patrimoine et à travers lui l'aventure intellectuelle qui contribue à la construction d'un Etat moderne entre la Renaissance et le Risorgimento (processus d'unification à partir de 1848, proclamation du Royaume d'Italie en 1861, puis achèvement avec l'annexion de Rome en 1870).

Mélange historique et gourmand, un *bicerin* s'imposait au café Fiorio, sous les arcades de la Via Pò, lieu de rendez-vous de tous les protagonistes du Risorgimento, dont Cavour. Cette spécialité turinoise se compose de chocolat noir fondu, de café brûlant et de crème fouettée, présentés séparément dans un verre à anse, épais et transparent, pour rendre visibles les plaisantes variations des liquides qui se mélangent...

Le soir, un repas typique dans le restaurant Arcadia qui, sous ses hautes colonnes, abritait les carrosses des Savoie, avait été organisé. Le reste du temps, les participants ont eu le choix de se balader dans la ville monumentale aux nombreuses arcades et cafés typiques du 19^e siècle, ou visiter différents musées, dont la Mole Antonelliana, symbole architectural de la ville et musée du cinéma, le musée égyptien qui contient une des plus grandes collections après le British Museum, le palais Carignano et son exposition sur le Risorgimento ou le musée Fiat au Lingotto, avec le circuit d'entraînement sur le toit.

La rentrée, prévue en fin d'après-midi le dimanche, s'est déroulée sans heurt, malgré la neige sur tout le trajet.

Cristina Bianchi, vice-présidente

Image du Palais Madame, sur Piazza Castello, le samedi soir...



Images de l'exposition et catalogue du « Théâtre de toutes les sciences et les arts »



Panorama 2 : projet d'une plate-forme Internet dynamique en faveur des archives communales vaudoises

2009 : consultation concernant la mise à jour de Panorama 1, produit phare des Archives cantonales

La base de données Panorama 1 (www.panorama.vd.ch) offre à chacun l'accès aux inventaires des archives historiques de toutes les communes vaudoises. Depuis sa création à l'occasion du bicentenaire du canton de Vaud en 2003, sa popularité n'a jamais été démentie. En 2011, plus de 2'100 visiteurs différents consultaient le site chaque mois.

Toutefois, en raison des moyens techniques utilisés, il n'a pas été possible d'en mettre à jour le contenu. De ce fait, les informations accessibles par Panorama 1 perdent progressivement leur valeur, puisque depuis 2003 de nombreux inventaires ont été complétés ou repris de fond en comble. C'est pourquoi les Archives cantonales ont mené en 2009 une consultation pour vérifier si la mise à jour de Panorama, aussi bien de son infrastructure technique que de son contenu, correspondait à un besoin des archivistes communaux.

2010-2011: réalisation d'une étude

De 2010 à 2011, une étude menée par un groupe d'archivistes communaux sous la coordination des Archives cantonales, a rassemblé les besoins des communes, tout en recherchant les moyens techniques pour y répondre. En conclusion de cette étude, il a été proposé de créer une nouvelle plateforme Internet, Panorama 2, avec les buts suivants :

- saisie et mise à jour aisées des inventaires des Archives communales par les préposés communaux aux archives (professionnels ou non) ;
- respect des normes archivistiques ;
- publication des documents numérisés (photographies ou documents historiques) ;
- recherches facilitées pour tous les publics ;
- sécurisation des données d'inventaire.

Sur la base de ces besoins, l'étude a identifié le logiciel Open Source nommé ICA-AtoM, créé sous l'impulsion du Conseil international des Archives et offrant un bon rapport entre ses fonctionnalités, ses coûts et les possibilités de développement à moyen terme.

2012: Etat du projet

Suite à l'Assemblée générale 2012 de l'AVA, il a été proposé d'encourager l'usage d'ICA-AtoM de façon décentralisée, et, parallèlement, de créer le groupe de travail "Utilisateurs vaudois d'ICA-AtoM" qui fédère désormais les différents usages de ce logiciel, avec notamment la création d'un guide de saisie.

A signaler que sept communes ont réuni leur force et ont créé à l'automne 2012 la plateforme www.archivescommunales-vd.ch destinée à la mise en production d'ICA-AtoM. Cette plateforme réunira 10 communes utilisatrices en 2013, et pourra s'ouvrir à d'autres communes dès 2014.

Eloi Contesse, archiviste aux ACV

« Comment faire du records management sans s'en rendre compte ». L'AVA et l'AAS représentées à Brisbane, en Australie

Le Conseil International des Archives a organisé son 17e congrès international à Brisbane, au nord-est de l'Australie, du 20 au 24 août 2012, avec le titre « Les temps changent ; A Climate of Change », car « les défis et les changements, auxquels les archivistes et professionnels de la gestion de l'information font face actuellement, résident dans la nécessité de gérer, préserver et rendre accessible les collections, qu'il s'agisse de papier, de films, de supports audiovisuels ou numériques ». Quatre grands thèmes ont été abordés, dont :

Confiance...et archives

« Les archives sont un pilier de la bonne gouvernance et de la responsabilisation ; elles garantissent en effet l'authenticité, la valeur et la fiabilité de l'information qu'elles ont à leur charge. Les responsables de la conservation et du traitement de ces informations démontrent leur engagement envers la science archivistique en préconisant des processus éthiques et professionnels, l'élaboration de normes et en obtenant la reconnaissance internationale des méthodes et des pratiques ».

Que peuvent faire les archives pour garantir cette confiance ? Quelles sont les attentes ? Quelles sont les conséquences pour la gouvernance et la responsabilisation si les archives manquent à leur mission ?

Des conférences sur les normes et standards, les règlements, ce qu'il ne faut pas oublier de capturer comme certains sites web, les archives sensibles à traiter différemment, ont tenté de répondre à ces questions. La représentante des Archives Fédérales suisses a présenté le système mis en place pour accéder aux documents officiels de l'Administration fédérale.

Identité ... et archives

« Les archives fournissent la preuve de l'identité bien évidemment avec les documents d'identité, mais aussi grâce aux fonds d'archives qui constituent la mémoire ou l'histoire de groupes complexes et d'identités individuelles à la fois à un moment donné dans le temps, et à travers le temps. Elles aident la communauté à établir un lien avec son patrimoine et à protéger ses droits ».

Les archivistes eux-mêmes ont une identité, façonnée par le parcours de chaque archiviste ainsi que par la perception que la société a des archivistes. Cette identité, à la fois intérieure et extérieure, évolue au XXIe siècle avec le changement de nature des archives, et les évolutions de la société elle-même dues au changement et à la disparition des divisions traditionnelles. Renforcer la valeur, l'impact et l'influence des archivistes et des gestionnaires de l'information est devenu indispensable.

Le sujet des minorités et leur survie documentaire ont été abordés par des archivistes de différents pays, dont le Japon, le Canada francophone et l'Australie aborigène. L'université de Monash a démontré comment elle a archivé de manière originale les connaissances aborigènes, détenues seulement par quelques anciens. Un étudiant en graphisme est allé enregistrer des chansons traditionnelles et se les ait fait expliquer sur le terrain ; il a également étudié la flore et la faune locale, puis il a proposé des petites séquences de dessins animés en 3D qui représentent les paroles chantées. Après avoir reçu l'approbation des chefs de clan, qui l'avaient

parfois corrigé, il a posté ces petites histoires et chants de 2, 3 minutes sur le web. Elles font un tabac sur les téléphones mobiles, et chez les jeunes des communautés autochtones.

La conférence que la soussignée a présentée sur le *Manuel pratique de gestion des documents : Mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises* a eu beaucoup de succès auprès des francophones car, contrairement aux théories nationales souvent exposées dans ces congrès, elle apportait des réponses pratiques et concrètes au challenge que pose la gestion des nouveaux types de documents, souvent sans spécialiste à disposition. Une recension positive en a été faite dans la revue *Archivistes!*, no 103, octobre-décembre 2012, de l'Association des archivistes français, sous le titre repris pour cet article. Vous le trouverez également sur le site AVA.

Développement durable ... et archives

« La conservation à long terme des documents pour les générations futures est l'activité principale des archives. Pouvons-nous nous fier à notre capacité et à nos compétences pour remplir cette mission, pour préserver nos archives à l'ère numérique ? ».

Le développement durable consiste aussi à conserver des documents traditionnels confiés à la garde des archives, et les documents en cours d'utilisation par les producteurs de sorte qu'ils durent assez longtemps pour répondre aux besoins pour lesquels ils ont été créés. Dans un monde sujet aux changements climatiques et aux catastrophes causées par les hommes, le défi que représente la conservation ne fait que croître.

Enfin, le développement durable concerne également la viabilité et la pertinence de la profession d'archiviste elle-même car les vagues technologiques, l'une après l'autre, déferlent sur le monde de l'information. Les archivistes doivent démontrer qu'ils sont indispensables dans ce monde de l'information en évolution rapide.

La mise en place de standard en France, comme l'EAC-CPF, nouveau schéma de métadonnées basé sur le langage XML qui permet de structurer les descriptions des collectivités, des personnes ou des familles au niveau national, des exemples de transfert de données entre les documents physiques et numériques, l'expérience japonaise après le tremblement de terre, les nouveaux bâtiments construits, ont été quelques exemples d'application des principes de développement durable.

ICA ... et archives

Des sessions ont été réservées pour présenter les travaux de l'ICA, dont le logiciel ICA-Atom, qui commence à être implémenté dans beaucoup de pays et d'organismes - dont certaines communes vaudoises dans le cadre de Panorama 2 - , le soutien de la Déclaration universelle des archives et la diffusion effectuée pour obtenir le plus de signatures possibles sur le registre électronique, le développement d'ICA-Req2, le besoin d'un règlement de formation, d'un cadre pour la traduction et les droits d'auteur. Les sections du sport et des droits de la personne ont également présenté leurs projets.

Lors de l'Assemblée générale finale du congrès, plus de 1000 archivistes venus de 95 pays différents ont voté sur deux éléments qu'il me semble important de mentionner ici :

Les Principes relatifs à l'accès aux archives : Le projet de texte sur les droits d'accès a été accepté à l'unanimité, après un long travail d'ébauche et de corrections. "Une avancée pour le droit et la transparence à l'information", a déclaré le Président de l'ICA, Martin Berendse. <http://www.ica.org/13620/botes-outils-guides-manuels-et-lignes-directrices/principes-relatifs-laccs-aux-archives.html>

Deux documents complémentaires de l'ICA soulignaient déjà l'importance de l'accès comme composante de la pratique archivistique : le *Code de déontologie* de 1996 et la *Déclaration universelle sur les archives* de 2011.

Le *Code de déontologie* énonce dans le Principe 6 : Les archivistes facilitent l'accès aux archives du plus grand nombre possible d'utilisateurs et offrent leurs services avec impartialité à tous les usagers. Le Principe 7 : Les archivistes visent à trouver le juste équilibre, dans le cadre de la législation en vigueur, entre le droit au savoir et le respect de la vie privée.

La *Déclaration Universelle des Archives* indique le caractère essentiel des archives pour la conduite efficace, responsable et transparente des affaires, la protection des droits des citoyens, la constitution de la mémoire individuelle et collective, la compréhension du passé, la documentation du présent et la préparation de l'avenir, identifie comme un des rôles essentiels des archivistes la mise à disposition des archives pour leur utilisation, et indique que les archivistes s'engagent à travailler ensemble pour faire en sorte que les archives soient rendues accessibles à tous, dans le respect des lois en vigueur et des droits des personnes, des créateurs, des propriétaires et des utilisateurs.

La Nouvelle constitution : La création d'une nouvelle constitution a été votée, après une année de travail et de longs mois d'intense consultation. Au cours de la session qui a duré près de 90 minutes, les membres ont proposé plusieurs amendements et posé de nombreuses questions, mais l'essentiel de la nouvelle constitution est demeuré intact. Les discussions ont été dirigées d'une main de maître par George MacKenzie, Directeur sortant des Archives nationales d'Ecosse en charge de la réforme de la constitution au sein de l'ICA. Ce dernier a été en mesure d'apaiser la plupart des inquiétudes des membres sur les préoccupations légitimes qui avaient été soulevées.

Les principales caractéristiques sont que le droit de vote n'est plus réservé aux membres de catégorie A (Archives nationales) et B (Associations professionnelles) mais est étendu à tous les membres institutionnels de catégorie C. De plus, les membres individuels de catégorie D peuvent désormais s'exprimer lors de l'Assemblée générale. Les pouvoirs des différents postes de direction et du Comité exécutif sont précisés afin de simplifier la gouvernance de l'ICA. Le rôle des branches et des sections est clarifié, ainsi que leurs obligations de fournir des rapports d'activité.

Internationale ou locale, la gestion des archives et des associations professionnelles demande effectivement une continuelle réadaptation aux « temps qui changent » !

Cristina Bianchi
Archiviste communale de Pully
Représentante de l'AAS à l'ICA/SPA

Règlement du Prix AVA

Nom

Prix de l'Association vaudoise des archivistes.

Contexte

L'Association vaudoise des archivistes (AVA) a créé un prix récompensant un travail de bachelor ou de master effectué par un-e étudiant-e d'une HES, filière information documentaire. Ce prix a été approuvé lors de l'assemblée générale du 22 juin 2012.

Buts

Le prix de l'Association vaudoise des archivistes doit contribuer à renforcer :

- les liens entre l'AVA et les enseignant-e-s HES proches du domaine archivistique,
- la reconnaissance de la filière archivistique de la formation ID,
- la réflexion archivistique.

Périodicité et nature du prix

Le prix peut être attribué une fois par année et s'élève à 600.- net.
Le prix est donné lors de la cérémonie de remise des diplômes.

Conditions

Le travail, rédigé en français, doit répondre aux buts susmentionnés.

Conformément aux buts de l'AVA, il n'est pas nécessaire que le candidat ou le travail récompensé aient un lien avec le canton de Vaud.

Le travail est proposé au comité de l'AVA par le professeur qui l'a dirigé avec une brève justification. Il doit être envoyé au moins 6 semaines avant la remise des diplômes, 8 semaines si l'envoi a lieu pendant la pause estivale.

L'envoi se fait au format pdf à l'adresse ava@archivistes.ch.

Jury

Le comité de l'AVA choisit le travail récompensé. Pour ce faire, il s'organise librement.

Il peut renoncer à attribuer le prix sans devoir fournir de justification particulière. Il n'y a pas de voie de recours.

Présentation du travail

L'étudiant-e distingué-e sera invité-e à présenter son travail devant les membres de l'AVA.

La photographie dans les centres d'archives publiques en Suisse : le cas des Archives cantonales vaudoises et comparaison des pratiques institutionnelles.

Prix AVA 2012 décerné à Mme Céline Walder pour son travail de Bachelor réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève.

Durant le premier semestre de l'année 2012, j'ai eu l'opportunité de réaliser un travail de Bachelor pour les Archives cantonales vaudoises (ACV). Ce travail a été mené afin de clore mon cursus académique à la Haute école de Gestion de Genève, filière Information documentaire. L'institution mandante désirait que j'effectue une recherche sur les pratiques institutionnelles de traitement des archives photographiques.

Les ACV ne conservent que des fonds textuels ou « mixtes », c'est-à-dire composés principalement de documents textuels, auxquels viennent parfois s'adjoindre des photographies, des enregistrements sonores ou audiovisuels. Les ACV n'avaient, au moment de ma recherche, pas encore mis en place de politique de gestion formelle concernant spécifiquement les archives photographiques. Ce à quoi elles désiraient pallier en me mandatant pour cette étude.

Mon travail s'est déroulé, et se présente au sein de mon mémoire, en trois parties distinctes. J'ai tout d'abord mené une analyse de l'existant quant au traitement des archives photographiques au sein des fonds des ACV. Cette analyse a été réalisée par le biais d'un entretien semi-directif avec mon interlocuteur de l'institution, Monsieur Contesse, puis par une enquête de terrain en analysant, de manière systématique, un échantillon d'une dizaine de fonds d'archives des ACV contenant des documents photographiques.

Dans un second temps, j'ai élaboré un questionnaire, en français et en allemand, sur les diverses pratiques professionnelles en matière de supports photographiques. J'ai envoyé ce questionnaire à une quinzaine d'institutions concernées ; services d'archives publics, musées et bibliothèques.

Cinq institutions m'ont renvoyé le questionnaire dûment complété et les données ainsi récoltées m'ont permis d'identifier et de comparer les diverses pratiques utilisées dans le domaine du traitement des documents photographiques.

Finalement, à l'aide de mon enquête sur les ACV et des données récoltées sur les stratégies des institutions sondées, j'ai identifié un certain nombre de *best practices* qui m'ont permis d'élaborer huit recommandations principales pour l'amélioration du traitement des fonds d'archives contenant des éléments photographiques aux ACV.

Mes recherches et mon évaluation se basaient sur les sept fonctions archivistiques suivantes :

1. L'acquisition et le versement des fonds d'archives
2. L'évaluation des fonds d'archives
3. L'analyse du contenu des fonds
 - Normes (ISAD-G)
 - Inventaires
 - Niveau de description
 - Indexation

4. La conservation préventive
 - Conditions climatiques
 - Conditionnement
 - Restauration
5. La numérisation des documents photographiques
6. L'accessibilité des fonds et documents d'archives
7. La valorisation des fonds et documents photographiques.

Il s'agissait donc de passer en revue les stratégies employées aux Archives cantonales vaudoises quant à ces sept fonctions et de les comparer aux pratiques de diverses institutions confrontées aux mêmes problématiques afin de tenter d'en tirer des pistes d'améliorations.

Les principales recommandations émises pour les ACV ont été les suivantes :

- Désignation d'un responsable des fonds photographiques,
- Création d'une grille d'évaluation hiérarchisée,
- Meilleure visibilité des documents photographiques dans les inventaires,
- Augmentation de l'espace de stockage,
- Amélioration du matériel de conditionnement,
- Contrôles réguliers et systématiques des fonds photographiques,
- Numérisation des photographies fragiles ou difficilement accessibles,
- Diversification des stratégies de valorisation.

En juin 2012, les documents photographiques des ACV ne représentaient que 1,7% du total de leurs fonds. Il est donc évident, au vu du pourcentage concerné, que les ACV ne décideront peut-être pas d'intégrer toutes les recommandations édictées dans mon mémoire dans leurs objectifs à court ou moyen terme. En outre, il faut tenir compte que la majorité des recommandations ci-dessus ont un coût financier, technique et humain non négligeable. Un important travail de priorisation des objectifs doit donc nécessairement être mis en œuvre.

Toutefois, les ACV s'interrogent à ce sujet. Elles désirent, en effet, être actrices de la récente patrimonialisation des supports photographiques. C'est donc dans cette optique proactive que ce travail s'est inscrit.

Pour conclure, vous m'avez décerné, pour mon travail de Bachelor « *La photographie dans les centres d'archives publiques en Suisse : le cas des Archives cantonales vaudoises et comparaison des pratiques institutionnelles* », le prix de l'Association vaudoise des archivistes et je ne peux que vous en remercier chaleureusement.

Céline Walder

Les archives d'une fusion

Dans la région de Granges, un projet de fusion a vu le jour au début des années 2000. D'abord entre 13 communes, qui finit par échouer, et finalement entre 8 communes (parmi les 13 initiales), qui fut accepté au milieu de l'année 2010. L'entrée en vigueur était planifiée au 1^{er} juillet 2011.

Secrétaire municipal retraité de la commune de Granges, j'avais conservé la gestion des archives, comprise dans mon cahier des charges depuis le début de l'année 1971.

A l'occasion d'une discussion avec le membre du conseil de fusion responsable des archives pour les huit communes, j'essayais de faire passer le message que l'autorité qui entrerait en fonction le 1^{er} juillet 2011 serait vraisemblablement très heureuse de trouver des archives utilisables pour commencer son mandat, à savoir :

- **sélectionnées** avant leur déplacement
- **réunies** (en un seul endroit)
- **répertoriées** séparément, si possible selon un même système
- **marquées de signes distinctifs**, qui permettent de ne pas mélanger mêmes documents provenant de plusieurs villages
- **disposer d'inventaires complets** et distincts (informatiques) de chacune des communes.

L'ensemble du Comité de fusion ayant adhéré à ce principe, le travail put débuter à la fin de l'année 2010. L'ensemble de la première étape prit six mois.

J'ouvre ici une parenthèse pour dire que, comme partout ailleurs dans le canton, les Archives cantonales avaient délégué un archiviste pour un classement sommaire des archives anciennes. Ce classement était forcément incomplet, puisqu'il ne prenait en compte que les documents se trouvant sans le local dévolu à cet usage, mais le fait que les archives des huit communes possédaient déjà un inventaire, basé sur le même plan de classement alphanumérique adopté depuis longtemps par les ACV. Mais à l'époque de ces travaux de recensement (dès les années 60) on avait visiblement pas imaginé les fusions de communes, ni de méthode unifiée pour la réunion des archives. Il en découle des différences parfois importantes dans la nomenclature des dossiers.

En effet, si les premières lettres A, B, C ...

- A Municipalité
- B Conseil communal
- C Correspondance
- D Personnel etc...

sont les mêmes pour toutes les communes, la seconde lettre peut déjà changer selon qu'il existe ou pas de dossier approprié dans la commune en question. La fusion de Valbroye comprenant plusieurs très petites communes, certaines cotes d'inventaires ne comportaient qu'une seule lettre. En conséquence, le travail fut

important, mais la même base prédéfinie de tri et de classement rendit la chose plus aisée.

Le premier travail consista à créer la place nécessaire pour recevoir les archives des sept communes extérieures à Granges, celle-ci ayant déjà un local moderne et adapté, dont le classement a été fait récemment. La commune de Granges, d'entente avec le Comité de fusion, créa un second local identique, à côté du premier.

Les étagères mobiles (*système semblable à « COMPACTUS »*) pour les archives de Granges (1300 hab.) comportaient environ 200 mètres de rayonnages, celles aménagées pour les 7 autres communes en comptaient environ 180 mètres. Cela fut jugé un peu juste, mais suffisant, d'après un rapide sondage effectué auprès des secrétariats.

Pour savoir quels documents devaient être déplacés dès l'hiver 2010, en tenant compte bien sûr du fait que les communes devaient continuer à fonctionner normalement jusqu'au 30 juin suivant, les responsables des administrations communales ont été invités à identifier par des pastilles de couleur l'ensemble des documents contenus dans leur bureau.

vert	va directement aux archives
rouge	dossier de gestion du patrimoine, domaines, forêts, routes, chemins, cours d'eau, eaux, égouts, bâtiments, cimetières, etc. et qui doivent rester sur place
jaune	documents à durée de conservation limitée (notamment concernant les finances)
bleu	documents de référence se trouvant dans toutes les communes

Les documents à déplacer le furent selon un programme établi d'entente avec les administrations et les Municipalités, entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2011.

Les dossiers de gestion et administratifs nécessaires jusqu'au 30 juin rejoignirent les archives de Valbroye dès le mois de juillet. Les documents financiers à durée de conservation limitée furent stockés dans un local indépendant, ceux des archives étant insuffisants. Les documents marqués « bleu » demeurèrent sur place, destinés à compléter une série témoin unique (lois, règlements, directives, etc.), le solde étant éliminé. Cela fait, le personnel communal déplaça les archives classées (inventaire ancien) ainsi que celles qui portaient la marque verte, selon l'horaire prévu. Les archives de toutes les communes de la fusion doivent être réunies pour des raisons pratiques de gestion, de sécurité, de recherches, etc., mais la loi dit aussi qu'elles doivent être conservées et inventoriées séparément (cf. art. 14 du règlement 432.11.1 d'application de la loi du 14 juin 2011 sur l'archivage - RLArch).

Comme les archives des communes arrivaient séparément et d'une seule fois, j'en ai profité pour coller sur chaque carton, classeur, enveloppe ou autre document, une étiquette portant les armoiries de la commune. Ce signe distinctif m'a paru être la meilleure façon d'éviter de mélanger des dossiers de même nature de communes différentes.

Au fur et à mesure de l'arrivées des documents, les anciens inventaires ont été contrôlés, les documents qui n'y figuraient pas ont été ajoutés, le tout étant mis sous forme informatique.

Cette manière de procéder a permis que je puisse remettre au syndic de Valbroye, le 1^{er} juillet 2011, les huit inventaires des archives désormais contenus dans les archives de Valbroye, chacune ayant son espace dévolu, et tous ses documents marqués des armoiries du village.

Il reste naturellement des travaux importants à réaliser, mais qui peuvent être plus étalés dans le temps

- 1 inventorer avec précision tous les registres ou documents qui pourraient être manquants dans des catégories importantes telles que : registres de la Municipalité et du Conseil, du bureau électoral, ainsi que les comptes (point important qui, à Valbroye, n'est pas encore entièrement résolu) ;
- 2 faire relier les registres qui doivent l'être : PV de la Municipalité et du Conseil, comptes ;
- 3 repérer et, le cas échéant, éliminer les dossiers se trouvant à double ou plus (construction ou exploitation en commun) ;
- 4 reconstituer les répertoires des registres de Municipalité qui n'en ont pas, au moins pour les 20 dernières années ;
- 5 trier les nombreux cartons dont le contenu a été placé en vrac ;
- 6 trier et inventorer les cartons de documents concernant les personnes (actes divers, d'origine, de domicile, etc.) ;
- 7 garantir la conservation du patrimoine le plus ancien en scannant (par exemple) les documents antérieurs à 1798 ou 1803 ;

Cette liste n'est certes pas exhaustive.

Les quatre premiers points sont à réaliser assez rapidement, pour le confort et la rapidité des recherches, qui donneront à la Municipalité un outil plus efficace notamment dans la constitution des dossiers dont elle a besoin pour sa gestion quotidienne et son administration.

Dans une fusion, le déplacement des archives d'une commune, ou plutôt leur départ pour un autre siège, revêt une très grande importance, tant pour les autorités en place qui vont finir leur mandat, que pour les habitants qui voient s'éloigner d'eux une part de leur histoire.

C'est pour cette raison que la Municipalité de Valbroye a organisé une exposition de ses archives en automne 2012. Cette dernière a remporté un franc succès démontrant ainsi la valeur que chacun accorde à ces témoins d'un passé souvent méconnu mais qui constitue une part importante de notre patrimoine local et culturel.

J.M. Nicod, archiviste de Valbroye
Granges, 2 avril 2013

ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

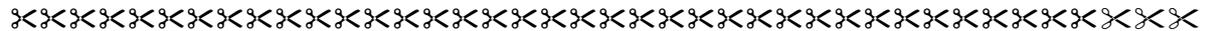
No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :



ASSOCIATION VAUDOISE DES ARCHIVISTES (AVA)

Case postale 51 – 1001 Lausanne

www.archivistes.ch ava@archivistes.ch

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame / Monsieur

Nom et prénom :

Profession/Raison sociale :

Rue et No. :

No. postal : Localité :

Courriel :

demande son admission à l'Association vaudoise des archivistes (AVA) en qualité de :

- membre collectif **Fr. 90.--** par an
- membre individuel **Fr. 30.--** par an
- membre étudiant/chômeur **Fr. 20.--** par an

Date : Signature :

